

TARIFS applicables au 1er janvier 2020

HÉBERGEMENT - tarif journée

selon les dispositions de l'arrêté du 19 décembre 2019 relatif aux prix des prestations d'hébergement de certains d'établissements accueillant des personnes âgées dépendants non habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale pour l'année 2020.

RÉSIDENT DE + 60 ANS	Accueil permanent	72,50 €
	Accueil temporaire	82,00 €
	Aide sociale	56,39 €
RÉSIDENT DE - 60 ANS	Accueil permanent	72,50 €

DÉPENDANCE - tarif journée

selon prix de journée établi annuellement par arrêté du Conseil Départemental de la Moselle (Arrêté n°32378 en date du 23/12/2019)

GIR 1 et 2	Accueil permanent et temporaire	20,18 €
GIR 3 et 4	Accueil permanent et temporaire	12,81 €
GIR 5 et 6 (ticket modérateur)	Accueil permanent et temporaire	5,43 €

AUTRES PRESTATIONS

La Direction de l'établissement se réserve le droit de modifier les tarifs de ces prestations en fonction de l'évolution des prix.

ABONNEMENTS	Téléphone	pas d'abonnement mensuel	0,18 l'unité
	Télévision (raccordement câble TV)	pas d'abonnement mensuel	au prix coûtant/ à l'unité
		abonnement mensuel	7,63 €
REPAS	invité(s)	semaine	10,00 €
		week-end et jours fériés	10,70 €
	occasions particulières (anniversaire...)		devis sur demande
PHOTOCOPIES	pour les visiteurs		0,20 €/ photocopie
BOISSONS (hors café)	carte des boissons		selon tarifs affichés sur la carte des boissons
	forfait journalier vin pour les résidents		15€
ÉTIQUETAGE DES VÊTEMENTS	Étiquette à l'unité		/
	Forfait admission		50,00 €